

Accueillir au sein de dispositifs de soutien à la parentalité

Recherche sur les familles issues de l'immigration

Rares sont les travaux traitant des familles issues de l'immigration au sein des dispositifs de soutien à la parentalité. Afin de combler ce manque, en 2018, la Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf) a conduit une enquête qualitative par observations et entretiens dans trois départements. Cette recherche permet notamment d'analyser la pluralité des postures des intervenants sociaux. Dans leurs discours, les intervenants sociaux expliquent les comportements des familles en mobilisant différents registres d'interprétation (psychologique, socio-économique et culturaliste). Dans leurs pratiques, ils agissent à leur égard selon la visée de leur intervention et les modèles de parentalité et d'intégration sur lesquels ils se fondent. L'intervenant peut se montrer pragmatique et s'adapter au public, adopter une posture réflexive, viser le soutien aux normes, pratiques et compétences parentales, ou enjoindre les parents à suivre son propre modèle de parentalité. La particularité de l'accueil des familles issues de l'immigration au sein de ces actions réside dans l'objectif d'intégration de ces populations que peuvent viser des intervenants, dans l'étiquetage à leur culture d'origine dont elles font parfois l'objet et dans le glissement vers des injonctions normatives quand la relation entre les protagonistes est particulièrement inégalitaire.

Alors que les dispositifs de soutien à la parentalité sont conçus par la branche Famille pour accueillir tous les publics concernés dans leur diversité, rares sont les travaux portant sur les normes et les pratiques parentales au sein des familles issues de l'immigration et sur leur prise en compte au sein de ces dispositifs (Martin *et al.*, 2017). Cette recherche menée au sein de la Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER) de la Cnaf vise à combler ce manque.

Les « familles issues de l'immigration », à savoir celles qui sont composées d'individus ayant connu une migration internationale et leurs descendants, peuvent être amenées à fréquenter différents espaces de soutien à la parentalité. Ces familles regroupent des populations très hétérogènes en termes d'appartenances sociales, de pays d'origine ou encore de parcours migratoires. Certaines d'entre elles connaissent des difficultés économiques, linguistiques, ou sont isolées socia-

lement. Face à elles se trouvent des intervenants sociaux représentant les structures (association, centre social, etc.) porteuses des actions de soutien à la parentalité et leurs valeurs. Ils ont par ailleurs leur propre parcours de vie¹, leur conception de l'accompagnement social, et de la parentalité. Ils peuvent véhiculer, consciemment ou non, des normes, notamment en termes d'intégration des migrants et de leurs descendants.

Anne Unterreiner

Cnaf - DSER

Pour autant, la branche Famille a « pour objectif de soutenir les parents dans leur rôle en réassurant ou en renforçant leurs compétences parentales » (Cnaf 2015, circulaire n° 2015-014). Elle reconnaît le parent comme étant pleinement à même d'exercer la fonction parentale. En conséquence, elle attend des intervenants une posture « de tiers neutre » (Cnaf 2015, circulaire n° 2015-014).

L'objet de cette recherche est donc de voir comment, dans ce contexte, les familles issues de l'immigration, dans toute leur diversité de parcours (social, migratoire et familial), sont accueillies et agissent au cours de ces actions. L'enquête menée (encadré 1) apporte d'une part des éléments de connaissance sur les modalités d'accueil des familles issues de l'immigration au sein des actions parentalité (encadré 2), et plus particulièrement sur les postures des intervenants vis-à-vis d'elles, à savoir leurs perceptions et leurs pratiques, présentées ici en deux typologies distinctes. D'autre part, cette recherche analyse les capacités d'action des familles. L'ensemble des résultats de cette recherche sera disponible dans le *Dossier d'étude* n° 219, à paraître.

La perception des familles dans les discours des intervenants

Les intervenants sociaux décrivent les familles et expliquent leurs comportements de différentes manières. Ils mobilisent trois « registres » d'interprétation des comportements familiaux.

Le registre « socio-économique » se fonde sur les caractéristiques sociales et économiques des familles (structure familiale, situation économique et financière, contexte migratoire, connaissances de la langue française, etc.). Il sera par exemple fait mention lors d'un échange informel avec un intervenant du fait qu'une mère ne puisse pas aider ses enfants à faire leurs devoirs, faisant des ménages le soir.

Le registre « psychologique » renvoie quant à lui à une culture psychologique et psychanalytique employée dans la compréhension qu'ont les intervenants des comportements parentaux et familiaux. Une accueillante d'un lieu d'accueil enfants-parents (Laep) fera ainsi référence au « traumatisme » vécu par des parents dans leur enfance pour expliquer qu'ils ne jouent pas avec leurs propres enfants.

Enfin, le registre « culturaliste », fondé sur une conception homogène et simplificatrice de la culture, a été observé quand les intervenants percevaient les conduites et les

Terrain et méthode d'enquête

L'enquête a été réalisée en 2018 dans trois départements de France métropolitaine. Après un terrain d'enquête exploratoire, deux territoires ont fait l'objet d'investigations plus fines. Ils ont été sélectionnés du fait de leurs similitudes (flux migratoires relativement anciens couplés à un grand différentiel de densité de population), mais aussi de leurs différences (variété des pays d'origine des populations issues de l'immigration, proximité avec la capitale dans un cas et avec les frontières du pays dans l'autre).

Au total, **27 observations d'actions** et **86 entretiens semi-directifs** avec les intervenants et les parents ont été menés dans le cadre de dispositifs de soutien à la parentalité, auxquels s'ajoutent **6 entretiens réalisés avec des travailleurs sociaux**. Les observations d'actions parentalité ont permis d'étudier la fréquentation, les modalités d'accueil et les interactions entre intervenants et participants, ainsi qu'entre participants. Les entretiens ont quant à eux apporté des connaissances fines sur les espaces d'accueil observés et sur les perceptions respectives des intervenants et des parents.

valeurs des individus sous l'angle de leur culture d'origine. Ce registre est employé dans le cas où l'intervenant perçoit des normes et des pratiques de groupes minoritaires (migrants, minorités visibles, gens du voyage, minorités religieuses, etc.) considérées comme étant différentes de celles du groupe majoritaire. Pour reprendre l'exemple des jeux, une intervenante expliquera par leur origine africaine le fait que certaines mères présentes lors d'une après-midi/jeux de société au contrat local d'accompagnement à la scolarité (Clas) ne jouent pas avec leurs enfants.

Au cours de cette enquête, des usages différenciés de ces registres ont été constatés. Le registre socio-économique est le seul qui a été mobilisé en se fondant systématiquement sur le contexte de vie des familles. Les deux autres ont dans certains cas été employés comme des « prêts à penser », c'est-à-dire sans toujours connaître et/ou prendre en compte la situation spécifique des participants aux dispositifs. Ces registres ne sont certes pas utilisés uniquement concernant les familles issues de l'immigration, mais le fondement du registre culturaliste vis-à-vis d'elles leur est propre.

Dans les pratiques : s'adapter, être réflexif, soutenir la parentalité ou imposer

Parallèlement à la manière dont ils perçoivent les familles, les intervenants agissent vis-à-vis d'elles. Quatre grands types de pratiques au sein des actions parentalité ont été identifiés.

Quand les intervenants sociaux adaptent leurs pratiques selon les caractéristiques, les ressources et les contraintes des familles et des structures, ils adoptent une posture pragmatique. Dans différentes structures, des intervenants s'adaptent ainsi aux compétences en langue française des parents présents (en laissant notamment la possibilité à d'autres parents de traduire des propos dans leur langue maternelle)².

L'approche réflexive, orientée autour du non-jugement et de la distanciation à leur propre système de valeurs, est elle aussi basée sur la prise en compte effective des contextes d'intervention, mais trouve son origine dans leur identité professionnelle. Une telle posture est fondée sur le questionnement permanent de sa pratique professionnelle, une forme de « vigilance » comme le dira une accueillante en Laep, et ce d'autant plus que les parents sont issus de l'immigration : « Est-ce que je vais être à la hauteur ? Est-ce que je vais pouvoir être bien accueillante, bienveillante ? J'ai souvent ce questionnement-là. »

Face à ces postures ancrées dans le temps présent des actions figurent deux autres approches trouvant leurs sources dans des idéaux de la parentalité. Dans un cas, les intervenants soutiennent des normes et des compétences parentales en valorisant celles des parents. Le directeur d'un Clas a ainsi pour objectif de créer une « symphonie » au sein du quartier, dans laquelle les parents sont des partenaires, qu'il faut soutenir pour qu'ils prennent confiance en eux, dans le respect de leurs parcours et origines diverses. Dans l'autre cas, ils cherchent à transmettre leur idéal de la parentalité aux familles, et peuvent alors avoir des pratiques injonctives. Celles-ci sont d'autant plus prégnantes quand les positions sociales entre intervenants et parents sont fortement inégalitaires, certains d'entre eux, issus de l'immigration notamment, pouvant cumuler les vulnérabilités (précarité socio-économique, difficulté avec la langue française, difficultés administratives, discriminations ethniques, etc.). Des demandes fortes à ce que les parents s'inscrivent à des ateliers socio-linguistiques (ASL) ou à ce qu'ils parlent français à leurs enfants

Les dispositifs de soutien à la parentalité enquêtés

L'enquête a été effectuée dans trois dispositifs de soutien à la parentalité financés par les caisses d'Allocations familiales (Caf).

- **Les lieux d'accueil enfants-parents (Laep)** sont apparus à partir des années 1980, à la suite de l'expérience de la Maison Verte créée en 1979 par Françoise Dolto. Des jeunes enfants accompagnés d'adultes référents y sont reçus par des « accueillants ». Ce dispositif est encadré par le « référentiel des Laep », dont le respect permet le versement de la prestation de service nationale par la branche Famille.

- **Les réseaux d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents (Reaap)** ont été créés en 1999 avec l'objectif de structurer un réseau « cohérent » des acteurs de la parentalité. Le respect de la charte des Reaap conditionne l'obtention de financements d'actions parentalité (conférences, groupes de paroles, ateliers parents-enfants, etc.). Elle rappelle l'objectif poursuivi : accueillir les parents, acteurs centraux des réseaux, dans leur diversité, sans imposition de modèles familiaux ou de rôles parentaux préétablis par les professionnels qui interviennent dans ces réseaux.

- **Les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas)**, mis en place en 1996 dans les zones d'éducation prioritaire (Zep) et les zones urbaines sensibles (Zus), ont été étendus à l'ensemble du territoire en 1999. Les Clas ont pour objectif de contribuer à la réussite scolaire des enfants, notamment en soutenant les parents dans cette perspective. L'octroi de financements par les Caf est soumis au respect de la charte des Clas.

afin que les uns et les autres s'intègrent en France ont par exemple été observées.

Les déterminants des postures des intervenants

Selon les intervenants, le moment ou le lieu, les publics (parents versus enfants), voire simultanément pour un même intervenant, ces types de discours et de pratiques ont pu être superposés créant parfois des dissonances. Par exemple, une accueillante en Laep emploie le registre culturaliste pour expliquer le fait que certains parents ont à cœur que leur enfant reste propre car la peinture serait plus visible sur leur peau noire que sur d'autres carnations renvoyant ainsi au registre culturaliste. Mais cette accueillante a, dans le même temps, des pratiques d'accueil fortement réflexives, veillant à s'adapter aux familles sans les juger et à respecter leurs normes et leurs valeurs, avec une attention particulière sur ce point vis-à-vis des familles issues de l'immigration.

Les connaissances qu'ont les intervenants des familles dépendent à la fois du type d'action ou de dispositif, des modalités d'interactions entre intervenants et parents, et aussi parfois entre parents. Plus ces derniers sont investis dans l'action, ou dans la structure qui la mène, plus leurs contextes de vie sont connus des intervenants.

Par ailleurs, le degré d'ouverture des familles à ces derniers est déterminant. Celui-ci s'accroît sur le temps long, au fil des rencontres, au cours et hors des actions parentalité. En outre, plus les intervenants sont dans une posture de transmission de savoirs et de sachants, lors de certaines conférences par exemple, moins la parole des parents est possible et prise en compte, à la différence des ateliers ou des groupes de parole qui permettent davantage d'échanges. Et plus les premiers emploient des registres « prêts à penser » et sont dans l'injonction normative à l'égard des familles, moins celles-ci dévoilent leur contexte de vie. L'enjeu majeur pour les intervenants est de trouver le bon équilibre entre le degré de connaissance des familles et la manière d'intervenir auprès d'elles.

Les postures des intervenants sont également influencées par la vision collective des actions parentalité au sein des structures d'accueil qui est transmise par le biais de leurs projets de fonctionnement et de leurs règlements ou des échanges plus ou moins formels au sein des équipes. Dans le cas des Laep, les formations collectives, les débriefings et les supervisions sont par ailleurs des canaux par lesquels se construit la vision de la posture d'accueillant.

Enfin, les postures des intervenants dépendent de leur histoire de vie et de leur trajectoire professionnelle. Le contexte institutionnel, le rapport des intervenants à leur propre parcours familial, éventuellement migratoire, et leur conception de l'intégration en France déterminent ainsi leurs perceptions et leurs pratiques à l'égard des familles issues de l'immigration.

Conclusion

Cette recherche apporte un éclairage sur l'accueil des familles en général à partir de la focale des postures des intervenants vis-à-vis des familles issues de l'immigration. Elle souligne l'importance de la posture des intervenants face à ces familles dont certaines connaissent des situations de vie précaires et/ou sont dépendantes des structures qui les accueillent.

Une vigilance accrue des professionnels et bénévoles serait souhaitable pour éviter un glissement vers une généralisation de l'interprétation des comportements de ces familles et, plutôt que la valorisation des compétences parentales, une imposition de leurs propres modèles de parentalité. Cela est d'autant plus nécessaire lorsque les possibilités de réaction des parents sont limitées.

(1) Les intervenants au sein des dispositifs de soutien à la parentalité peuvent être des salariés des structures organisatrices des actions, rémunérés pour leur prestation, ou encore bénévoles. Sous ce vocable se trouvent des professionnels de la petite enfance, des psychologues, des professionnels de l'animation, des travailleurs sociaux ou encore des retraités de l'Éducation nationale.

(2) Pour une analyse fine des effets des modèles d'intégration sur l'accueil des langues de l'immigration au sein des actions parentalité, voir Unterreiner, 2020.

Pour en savoir plus

Martin C., A. Hammouche, M. Modak, G. Neyrand, C. Sellenet, M. Vandebroek, C. Zaouche Gaudron, S. Dauphin, J. Moeneclae, 2017, *Accompagner les parents dans leur travail éducatif et de soin*, Paris, La Documentation française.

Unterreiner A., 2020, Rapport aux langues des intervenants au sein de dispositifs de soutien à la parentalité. Les effets des modèles d'intégration, *Revue des politiques sociales et familiales*, n° 134, p. 53-66.

À paraître

Unterreiner A., 2021, Les familles issues de l'immigration au sein des dispositifs de soutien à la parentalité. Postures des intervenants sociaux et capacités d'action des parents, *Dossier d'étude*, n° 219.



Directeur de la publication Vincent Mazauric
Directeur de la publication délégué Bernard Tapie
Rédactrice en chef Lucienne Hontarrède
lucienne.hontarrede@cnaf.fr 01 45 65 57 14
Conception graphique Ysabelle Michelet

L'essentiel n° e-ISSN : 1638 - 1769
 Caisse nationale des Allocations familiales (Cnaf)
 Direction des statistiques, des études et de la recherche (DSER)
 32 avenue de la Sibelle - 75685 Paris Cedex 14
 01 45 65 52 52